

Formation à l'évaluation interne

Finalités de la formation :

- ✓ Animer la mise en œuvre de l'évaluation interne en conformité avec les recommandations des bonnes pratiques de la HAS ;
- ✓ Mettre en œuvre la méthodologie de travail et d'organisation pour gérer les plans d'action

Objectifs opérationnels :

- ✓ Permettre aux participants d'acquérir des outils méthodologiques permettant l'adaptation du référentiel évaluatif, le recueil des éléments de constat avec les parties intéressées
- ✓ Apprendre à élaborer les propositions qui constitueront les « plans d'action » pour les années à venir, et enrichiront les pratiques professionnelles

Eléments de contenus :

- ✓ L'évaluation interne dans le contexte de la loi 2002-2 et des recommandations
- ✓ Le système évaluatif (évaluation interne – évaluation externe) dans la démarche qualité et le PDCA, moteur de l'amélioration continue
- ✓ L'éthique de l'évaluation : vers la notion responsabilité
- ✓ La notion de référentiel : dimension, références, critères
- ✓ Les échelles d'évaluation et la cotation critère par critère
- ✓ La notion de parties intéressées : les acteurs de l'évaluation, personnes accompagnées et leur entourage, professionnels, direction, représentants légaux, partenaires, professionnels de réseaux
- ✓ La pratique de l'audit :
 - audit individuel
 - audit de groupe
 - la technicité relationnelle
 - les prises de note
 - les synthèses d'audit (points forts, écarts ou manque, formalisation d'une action d'amélioration)
- ✓ L'émergence du plan d'action :
 - Le classement des actions d'amélioration par processus
 - La formalisation de plans d'action homogène
 - Le choix du pilote
 - Le choix du groupe de travail
 - La planification des échéances
- ✓ Le rapport d'évaluation
 - Structure documentaire
 - Circuit de validation

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Exposés du formateur
- ✓ Echanges animés par le formateur
- ✓ Séquences de mise en situation
- ✓ Travaux en sous-groupes
- ✓ **Une expression et connaissance des participants reconnues et valorisées :** Le formateur agence des situations d'apprentissage pour favoriser la mise en activité à venir, en proposant des moyens pour réussir. Les connaissances préalables des participants sont utilisées comme ressources et non comme obstacles à l'acquisition de nouvelles compétences.
- ✓ **Des apports théoriques** sont faits par l'intervenant et visent à l'augmentation de la connaissance en lien avec la pratique professionnelle sur le thème de la formation. Le travail d'appropriation des participants est favorisé par une dynamique d'apports utilisant des méthodes adaptées à la formation professionnelle d'adultes : power point brefs, lecture critique, exercices d'application ou d'expérimentations, vidéos, ...
- ✓ **Remise de documentation et de supports écrits.**
La formation s'appuie sur des supports variés et une documentation élaborée par le formateur en amont de la formation en fonction du thème, à partir des caractéristiques des professionnels à former et de leur contexte d'intervention.

Public :

Professionnels, membres du comité de pilotage de la qualité en charge de l'évaluation interne, référent qualité, dans la limite de 12 professionnels

Pré-requis : Sans

Durée :

3 à 8 jours en fonction de la complexité organisationnelle de la structure

7 heures de formation par jour

Evaluation de la formation :

La formation fera l'objet d'une évaluation des acquis de connaissances et d'une évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation en conformité avec les exigences du référentiel Qualiopi.

Taux de satisfaction des stagiaires en fin de formation :

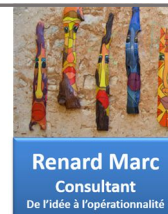
100 % des stagiaires satisfaits ou très satisfaits

Possibilités d'accès pour les personnes en situation de handicap

Les formations sont mises en œuvre sur le site du client. Il appartient à ce dernier d'informer les personnes en situation de handicap d'informer sur les conditions d'accès des locaux notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Tarif de la formation :

Le coût de la formation est de 1100 euro par jour en intra-établissement, frais pédagogique compris.



Les frais de déplacements sont en sus ; les déplacements routiers sont remboursés au kilomètre en fonction du barème URSSAF. Les autres frais de déplacements (hotel, repas, péage, parking, trains et transports en communs...) sont facturés au frais réel.

La formation continue pour adulte n'est pas assujettie à la TVA.

Formation intra-établissement, dans vos locaux

<https://www.marc-renard.fr/formation-formation-action-accompagnement-coaching/>